

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Nombre de Conseillers en exercice : 10
Nombre de Conseillers Présents : 5
Nombre de Procurations : 4
Nombre de suffrages exprimés : 9
Nombre de voix représentées par les suffrages exprimés : 53

VOTES : Contre : 0 Pour : 9
Date de convocation : 9 décembre 2022

DÉLIBÉRATION N°6.1
**REQUALIFICATION DU PORT DE LA
GRAVETTE, LA PLAINE SUR MER -
ÉTUDES DE PROGRAMMATION ET PRE-
OPÉRATIONNELLES n° 2021AMO_10B :
VALIDATION DU SCENARIO
D'AMÉNAGEMENT.**

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 16 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le seize décembre, à neuf heures et trente minutes, le Comité syndical s'est réuni en Séance Plénière, en son siège, à Saint-Nazaire, sous la présidence de Madame Lydia MEIGNEN, Présidente du syndicat mixte Les ports de Loire-Atlantique.

ETAIENT PRESENTS : *Lydia MEIGNEN, Laurent DUBOST, Daniel ELOI, Séverine MARCHAND, Claude CAUDAL*

ETAIENT ABSENTS : *Sylvie GOSLIN, Jean CHARRIER, pouvoir à Lydia MEIGNEN, Patrick HUGUET, pouvoir à Daniel ELOI, Eloïse BOURREAU GOBIN, pouvoir à Séverine MARCHAND, Christiane VAN GOETHEM, pouvoir à Claude CAUDAL.*

Secrétaire de séance : *Séverine MARCHAND*



Vu la délibération n° 6.2 du Comité syndical du 16 mai 2022 prenant acte du diagnostic, validant les enjeux et décidant de poursuivre les études de programmation et pré-opérationnelles ;

Vu le rapport « Restitution des propositions et conclusions du 16 12 2022 » élaboré par SCE & Ateliers UP+, Wiinch et Via Aqua ;

Vu l'avis du Conseil portuaire du 9 juin 2022,

Considérant l'avis de la commission municipale « Littorale » de la Commune de La Plaine-sur-Mer, le 23 février 2022 ;

Considérant la concertation des parties prenantes sous forme d'entretiens suivi de l'atelier participatif du 28 mars 2022 ;

Considérant l'avis du Conseil de la régie du 8 juin 2022

Considérant l'avis favorable des élus Plainais, des usagers du ports et des agents portuaires lors de la réunion d'échanges du 16 novembre 2022 ;

Entendu le Rapport de la Présidente :

Marché 2021AMO_10 B études de programmation et pré-opérationnelles -requalification du port de La Gravette

La phase 1 : diagnostics et expertises

En décembre 2021, les études de programmation et pré-opérationnelles ont été confiées au groupement constitué de SCE et ses ateliers UP+ (mandataire), WIINCH et VIA AQUA pour un montant de 60 070 euros HT. L'équipe dispose des compétences ad hoc en architecture, urbanisme, infrastructures portuaires, plaisance et métiers de la mer, pour mener à bien la mission déclinée en 2 phases.

La première phase, a consisté à établir le diagnostic urbain et paysager, les expertises pêche, cultures marines, plaisance, nautisme et à ébaucher les premiers scénarii. Cette étape a fait l'objet d'une concertation élargie lors de l'atelier participatif du 28 mars 2022 et d'une présentation en comité syndical du 16 mai 2022.

La phase 2 : proposition d'aménagement

La seconde phase a fait émerger 3 propositions d'aménagement :

- 1- Réhabilitation et extension du bureau du port ;
- 2- Démolition et construction d'une nouvelle maison du port en rive du boulevard de La Tara ;
- 3- Démolition et reconstruction d'une nouvelle maison du port à proximité du bassin.

3 scénarii ont en commun de proposer :

- Un objectif de certification « Ports Propres » ;
- Une meilleure organisation des circulations ;
- Du stationnement dédié aux professionnels (tracteurs + remorques) ;
- Du stationnement dédié aux plaisanciers (véhicules attelés et véhicules non attelés) ;
- Un bureau du port d'environ 200 à 220 m² avec salle de réunion mutualisée de 50 m² ;
- Un cheminement sécurisé et confortable pour les piétons & vélos depuis le boulevard de la Tara ;
- Une zone de stockage des annexes ;
- Un local déchets ;
- Un abri vélos ;
- Un accueil pour les animations, la petite restauration.

Les propositions d'aménagement sont présentées en séance par Adrien Sanquer du cabinet Wiinch

La réunion d'échanges du 16 novembre 2022

Le 16 novembre 2022, les propositions d'aménagement ont été présentées aux élus Plainais, aux usagers et aux agents portuaires. L'avis de l'ensemble des acteurs a été recueilli à l'occasion de ce temps d'échange.

De l'avis unanime des usagers, l'implantation du bureau du port en rive du boulevard de La Tara (scénario 2) ne permettrait pas une exploitation optimale du port. Il se dégage un consensus en faveur du scénario 3 (démolition/reconstruction à proximité du bassin) car il permet de concilier une implantation de la maison du port au plus près du bassin et la création d'un nouvel espace extérieur pour les pêcheurs, les agents portuaires ou l'accueil de manifestations.

Pendant ce temps d'échange, les professionnels ont exprimé une demande d'extension de la cale de mise à l'eau.

Approche financière

Seuls les travaux sur le terre-plein sont intégrés aux estimations. Il s'agit donc, du nouveau bureau du port, des Voirie et Réseaux Divers, du contrôle d'accès, des équipements (potence, point propre, rack à annexes), du poste à carburant et des investissements nécessaires à la certification « Ports Propres »

À ce stade, en l'absence d'investigations géotechniques et de diagnostics (amiante, HAP), les estimations des travaux sont sommaires. Elles sont basées sur des ratios de prix habituels, elles permettent de comparer l'impact économique de chaque scénario :

- 1- Réhabilitation et extension du bureau du port (875 K euros HT + 15% études)
- 2- Construction d'une nouvelle maison du port en rive du bld de La Tara (1 095 K euros HT +15% études)
- 3- Démolition/reconstruction de la maison du port à proximité du bassin (1 195 K euros HT + 15% études)

Le montant des travaux sera consolidé lors des phases de conception portées par la future maîtrise d'œuvre.

Stratégie & perspectives pour le port de La Gravette

À l'échelle nationale, les mouillages sont plutôt confrontés à des problèmes de remplissage. Le port de La Gravette n'échappe pas à cette tendance et subit une perte d'attractivité. La situation s'explique notamment par un temps d'accès contraint (échouage), une offre de service à étoffer et un modèle économique très pénalisé par des charges de dragage importantes. Aujourd'hui, seule la fréquentation de la cale semble s'inscrire dans une tendance haussière.

Fort de ce constat, Les ports de Loire-Atlantique développent une stratégie pour dynamiser le port de La Gravette et le certifier « Ports Propres », elle repose sur 3 axes principaux :

- La mise en œuvre d'un projet urbain et paysager : nouveau bureau du port, sanitaires, terre-plein qualifié et organisé... ;
- La relation client : qualité de l'accueil, accompagnement personnalisé, mise en réseau avec les ports voisins, marketing... ;
- Le développement de service : service de rade, annexes mutualisées, service « au quai », lieu de convivialité, petite restauration...

Au regard du contexte portuaire, Les ports de Loire-Atlantique souhaitent développer ces 3 axes avant de porter d'éventuels investissements lourds sur le plan d'eau. L'installation de nouveaux pontons de plaisance, de pontons brise clapot n'est donc pas programmée à ce stade. Nous allons en revanche, étudier la demande des professionnels pour étendre la cale de mise à l'eau.

LE COMITÉ SYNDICAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** le scénario n°3 « démolition et reconstruction d'une nouvelle maison du port sur le terre-plein à proximité du bassin » ;
- **DÉCIDE** de poursuivre le projet de requalification du port de La Gravette.

Fait et délibéré à Saint-Nazaire, en séance publique,
le 16 décembre 2022

POUR EXTRAIT ET CERTIFIÉ CONFORME

**LA PRÉSIDENTE DU SYNDICAT MIXTE
LES PORTS DE PLAISANCE ET DE PÊCHE
DE LOIRE-ATLANTIQUE**



Lydia MEIGNEN